



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 10 mars 2016

Présidence: M. Daniel CALABRESE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 95 relatif à l'octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - d'accepter le crédit de CHF 785'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 285'000.- sur le compte 822.3656.10 «subvention efficacité énergétique-propre usage»;
- III. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 500'000.-.

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese



La secrétaire:

Mireille Tacheron